



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Auctionsale after bankruptcy in France

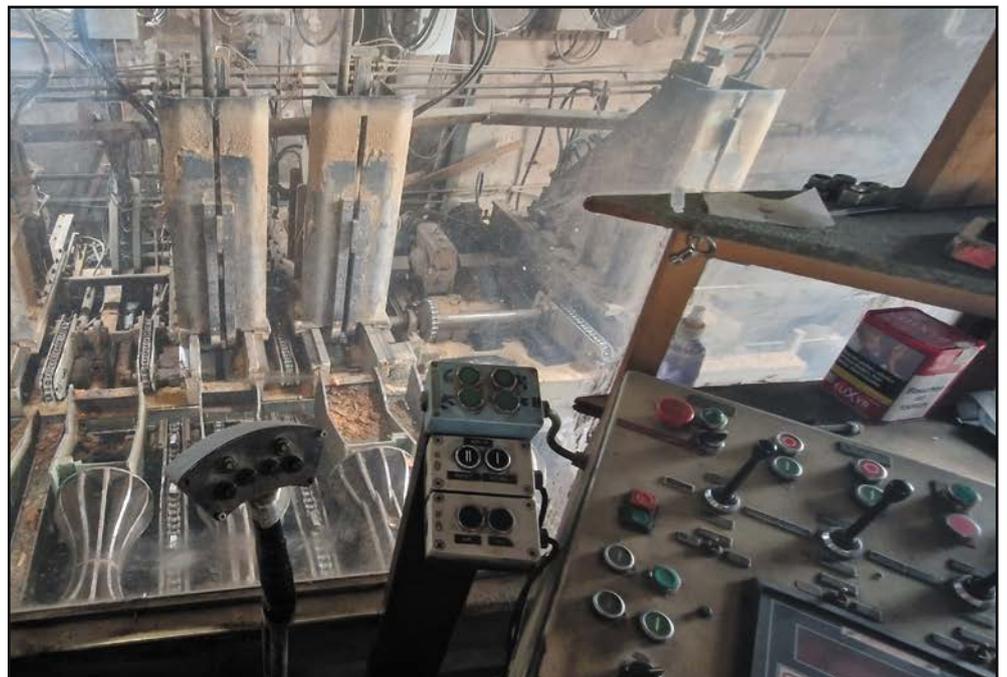
Suite à la Liquidation Judiciaire

SAS SFG

57 rue Saint-Hubert
57620 GOETZENBRUCK

SCIERIE HÊTRE ET AVIVÉS

SAWMILL



Vendredi 6 Septembre 2024

à 14h30

SUR SITE :

57 rue Saint-Hubert
57620 GOETZENBRUCK

Friday, September 6th 2024

at 2.30 p.m

ON SITE :

57 rue Saint-Hubert
57620 GOETZENBRUCK

► **Catalogue complet**
disponible sur notre site internet

► **Detailed catalogue**
on our website

www.lutece-industrie.com

Pour tout renseignement / For all request : Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

Par le Ministère de **Maître Olivier MARQUIS**
Commissaire-Priseur Judiciaire
10 Avenue de Gaulle, 88000 EPINAL
Tél: +33 (0)3 29 82 54 08 - Fax : +33 (0)3 29 35 02 75
marquis.ventes@wanadoo.fr

Assisté par : **LUTÈCE INDUSTRIE**
Consultants internationaux en ventes industrielles
60, rue de Castagnary - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63
info@lutece-industrie.com

AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente publique est régie par les Conditions Générales de Ventes figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

VISITES

Vendredi 6 Septembre 2024 de 11h à 12h et de 14h à 14h30

SAS SFG
57 rue Saint-Hubert
57620 GOETZENBRUCK

DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente aura lieu le Vendredi 6 Septembre 2024 à 14h30

Par le ministère de Maître Olivier MARQUIS
Commissaire - Priseur Judiciaire
10 Avenue de Gaulle
88000 EPINAL

Tél: +33 (0)3 29 82 54 08 / marquis.ventes@wanadoo.fr

Les adjudications sont faites TTC.

L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 11.90 % HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,28 % TTC.

ENLEVEMENT DES LOTS

En référence à l'article 4 des conditions générales de vente, aucun enlèvement ne pourra être effectué sans la production d'une garantie de paiement ou de chèque certifié.

Enlèvements uniquement sur rendez-vous auprès de Maître Olivier MARQUIS

À partir du Lundi 9 Septembre 2024 à 8h30

Fin des enlèvements le Vendredi 15 Novembre 2024 à 17h00

Sauf accord particulier

Il appartient aux acquéreurs de venir équiper des matériels nécessaires à l'enlèvement de leur(s) lot(s)

PAIEMENT

CIC EPINAL QUAI BONS ENFANTS
Olivier MARQUIS
COMMISSAIRE-PRISEUR

Code Banque 30087 - Code guichet 33651 - N° de compte 00021622601 - Clé RIB 39
IBAN FR76 3008 7336 5100 0216 2260 139 – BIC: CMCIFRPP

1	<p>PARC A GRUMES</p> <p>Installation d'un chariot de triage et découpe des grumes BALZER ZEMBROD HOLTEC 08 30V1 D, tronçonneuse, grue hydraulique avec grappin, voie de roulement 90 ml.</p> <p>Installation d'un chariot de triage et découpe des grumes BALIER ZEMBROD HOLTEC 1018, tronçonneuse, grue hydraulique avec grappin, voie de roulement 70 ml (Reconditionné en 2023).</p>
2	<p>ECORCAGE</p> <p>Installation d'écorage des grumes comprenant :</p> <p>Deck d'aménage à chaîne 4 brins 11 ml</p> <p>Ecorceuse à fraise BRENTA</p> <p>Deck de sortie à chaîne 4 brins 9 ml génie civil et équipement (env. 1990)</p>
3	<p>SCIERIE</p> <p>Scie N°1</p> <p>Installation de débit des grumes comprenant :</p> <p>Chaîne d'aménage en auge 26 ml et basculeurs</p> <p>Chariot à grumes 4 griffages pneumatiques BRENTA, treuil et chemin de roulement</p> <p>Bâti bi coupe volants diam. 1600 BRENTA CANADA</p> <p>Train de 10 rouleaux de sortie et butées</p> <p>Convoyeur à bande 2 ml</p> <p>Train de 9 rouleaux et éjecteurs 5 bras</p> <p>Train de 23 rouleaux et éjecteurs 8 bras</p> <p>Convoyeur transversal à chaîne 5 brins 8 ml</p> <p>Train de 6 rouleaux de transfert longitudinal</p> <p>Convoyeur à bande 11 ml</p> <p>Train de 21 rouleaux et éjecteurs 9 bras, cabine de commande, supervision, génie civil et équipement</p> <p>Installation de débit des grumes</p> <p>Deck d'aménage à chaîne 4 brins 8 ml</p> <p>Deck transfert de positionnement à chaîne 4 brins 3 ml</p>
4	<p>Scie N°2</p> <p>Installation de débit des grumes comprenant :</p> <p>Convoyeur retourneur à chaîne 4 brins 3 ml</p> <p>Chariot à grumes 3 griffages pneumatiques BRENTA, treuil et chemin de roulement</p> <p>Bâti bi coupe volants diam. 1500 BRENTA BE 1500 BF</p> <p>Train de 13 rouleaux de sortie et butées</p> <p>Plage éjecteur transversal à chaîne 4 brins 4 ml</p> <p>Convoyeur à bande 2 ml</p> <p>Train de 7 rouleaux et éjecteurs 4 bras</p> <p>2 convoyeurs transversaux de liaison à chaîne 4 brins 3 et 6 ml</p> <p>Deck transversal de sortie à chaîne 2 brins 9 ml, cabine de commande, supervision, génie civil et équipement</p>

5	<p>Délinage Installation de délinage comprenant : Convoyeur d'amenée à chaîne 5 brins 8 ml Convoyeur similaire à chaîne 5 brins 5 ml Convoyeur similaire à chaîne 5 brins 3 ml Basculeur d'alimentation opposé OESTERGE Deck d'alimentation à chaîne 4 brins 2 ml Déligneuse à lames multiples MEM C74 11 97 Convoyeur de triage à lattes de 2500 - 24 ml Portique de triage à ventouses BALZ VSR 350, ossature métallique 13 X 12 m Ensemble de boxes de triage, génie civil et équipement</p>
6	<p>Portique à ventouses Portique de triage à ventouses BALZ VSR 350, ossature métallique 13 X 12 m</p>
7	<p>Gestion des déchets comprenant : Installation d'un circuit déchets 2 auges vibrantes d'alimentation 10 ml Broyeur à couteaux RENNEPONT Crible BRUCKS Convoyeur sauterelle d'évacuation génie civil, et équipement. Installation d'aspiration des copeaux et sciures comprenant : 2 moto-ventilateurs, 2 cyclo-séparateurs et tuyauterie 10 100 convoyeurs d'évacuation des déchets génie civil, et équipement</p>
8	Tronçonneuse à paquet HOLTEC ES 121
9	Bac de traitement des bois MEBA TBS M 110 bac de rétention et équipement
10	Palan sur monorail et palonnier à ventouses DEMAG 1000 KG Poutre roulante et chemin de roulement DEMAG 1000 KG, matériel et outillages divers
11	<p>TRIAGE Installation d'une ligne de triage : TECHMAN 30.978.00 283 700 comprenant : Magasin de chargement 2 niveaux Dépileur à ventouses avec table élévatrice 3 T Convoyeur de sortie à bande de 2000 – 40 ml Ensemble de boxes de tri équipement Déligneuse à lames multiples A. COSTA LEOPARD 2 Rainureuse SOCOLEST Rainureuse, déligneuse COSTA Machine de marquage FABRICATION MAISON Installation d'aspiration des copeaux et sciures : moto-ventilateur, cyclo-séparateur et tuyauterie</p>
12	<p>PRODUCTION DE VAPEUR Chaudière 1 Installation de production vapeur comprenant : Chaudière foyer écorces SCHMID UTSR 1200.32 1200 KW grilles et vis d'alimentation, réservoir vapeur calorifugé génie civil et équipement</p>
13	<p>Chaudière 2 Installation de production vapeur comprenant : Broyeur et alimentation SCHMID VAZ 180 /80 Extracteur et vis sous silo Chaudière foyer bois SCHMID UTSK 900 1 900 KW équipement</p>

14	<p>SECHAGE Installation de séchage par déshumidification WSAB LIGNOMAT comprenant : 2 cellules de 150 m³ Etuve de 70 m³ génie civil et équipement Installation d'étuvage WSAB LIGNOMAT Cellule de 80 m³ Chaudière fuel avec ci terne 5000 L OMNICAL génie civil et équipement Installation de séchage sous vide MUHLBOCK QSWV 1 X 1,30 2 cellules de 10 m³ équipement (2001)</p>
15	<p>AFFUTAGE - MAINTENANCE 1 affuteuse de lame ruban ARMSTRONG 4 DRH 1 affuteuse de lame ruban ISELI BS 5 1 planeuse de ruban ISHIDA CUE 12 1 banc de planage 1 affuteuse de fers droits GRIFO U 10 N 4 tronçonneuses thermiques 1 ensemble de lames rubans et circulaires 1 perceuse à colonne ADAM C 32 1 perceuse à colonne FLOTT 1 scie à ruban PROMAC 918 C 1 presse d'atelier FOG 50 T 1 presse d'atelier FOG 30 T 1 touret à meuler SILEX 1 touret à meuler MAPE 1 poste à souder COMMERCY SOUDURE C 340 1 poste à souder autogène 1 ensemble d'outillages électroportatifs et manuels divers mobilier et rayonnages divers 1 chargeur sur pneus moteur thermique O&K L8 2 citernes GNR extérieures avec volucompteur 1 bungalow sanitaires extérieur</p> <p>INSTALLATIONS GENERALES ET TECHNIQUES Installation de transformation, distribution force électrique comprenant : Cellule HT préfabriquée extérieure avec transformateur 800 KVA, cellule arrivée, protection, départs TGBT, réseau de canalisation, câblage Installation de production et distribution air comprimé comprenant : Groupe compresseur WORTHINGTON CREYSSENSAC RLR 40 A7 Sécheur d'air DRYPOINT réservoirs répartis réseau de tuyauterie, piquage</p>
16	<p>BUREAUTIQUE Configuration informatique comprenant : Serveur Micro-ordinateur PC boitiers divers, onduleur baie de brassage, câblage et équipement Ensemble de mobilier pour 3 postes de travail, salle de réunion et annexes matériel, divers de bureau</p>
17	<p>SECHAGE Installation de séchage par déshumidification NIGOS VKS 110 H 3 X 150 et 2 X 100 m³ 1 cellule de 150 m³ 1 cellule de 100 m³ génie civil et équipement</p>
18	<p>1 groupe compresseur KAESER ABT 47 1 sécheur d'air ECODRY</p>

LA VENTE ET SON DEROULEMENT

Article 1

La vente est publique et a lieu aux enchères. La vente aura lieu sur le site de la SAS SFG, 57 rue Saint-Hubert, 57620 GOETZENBRUCK. La vente sera dirigée par Maître Olivier MARQUIS, Commissaire-Preneur Judiciaire.

Les enchérisseurs pourront également transmettre des ordres fermes à l'étude qu'ils pourront transmettre soit par mail, soit lors de la visite moyennant une garantie bancaire et tout justification de leur identité répondant aux normes TRACFIN (KBIS, pièce d'identité...).

Les adjudicataires pourront également participer aux enchères par téléphone sous réserve d'avoir transmis tout justificatif quant à leur identité et leur garantie bancaire.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant.

En cas de double enchère, le lot sera remis en vente et le public admis à enchérir à nouveau.

Le Commissaire de Justice se réserve la possibilité de modifier les conditions précédemment édictées jusqu'au jour de la vente.

Article 2

La vente a lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de vente. Le Commissaire-Preneur Judiciaire se réserve toutefois le droit de s'écarter de l'ordre du catalogue, de réunir ou diviser des lots, ou retirer des lots qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, même après enchères dépassant la mise à prix.

Article 3

Les matériels sont vendus dans l'état où ils se trouvent lors de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours, sans réclamation possible une fois l'adjudication prononcée. L'acheteur potentiel est considéré comme compétent, et réputé avoir pris connaissance de l'état du matériel lors des expositions. Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. Les cotes, quantités et qualités figurant au catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

Article 4

Les adjudications sont faites TTC. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 11.90% HT ainsi que la TVA sur ces frais, soit 14,28% TTC.

Pour être effectif, le paiement se fera :

- soit en espèces dans le respect de la réglementation en vigueur, soit 1 000 €,
- soit par chèque certifié ou par chèque accompagné obligatoirement d'une garantie bancaire
- soit par virement bancaire (mode de règlement exigé pour les acheteurs hors France)

Les acheteurs hors France devront s'acquitter du montant de la TVA française au taux de 20 %, comme caution. Cette somme sera remboursée sur présentation du document de transport pour les acheteurs de la CE, et sur présentation du document d'export pour les acheteurs hors CE. L'acquéreur dispose de 30 jours calendaires après la vente pour retourner ces documents à Maître Olivier MARQUIS.

L'ensemble des frais bancaires restera à la charge de l'acheteur.

TRANSFERT DE PROPRIETE ET GARANTIES

Article 5

Les acheteurs deviennent responsables de leurs lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. A compter de l'adjudication, le vendeur ne saura être tenu pour responsable de la disparition partielle ou totale du lot adjugé, des dommages qui pourraient lui être occasionnés ou des dommages qu'il pourrait occasionner.

ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES

Article 6

Les enlèvements devront être effectués par l'acheteur dans les délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la vente. Dans le cas où les lots ne seraient pas retirés dans les délais impartis, le vendeur se réserve le droit d'appliquer aux acheteurs retardataires des frais de stockage et de gardiennage, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

Article 7

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement au lot adjudgé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites. Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableau de commande des machines.

Article 8

En cas de nécessité de démonter un bien immobilier pour enlever un ou plusieurs lots adjudgés, l'acquéreur ne pourra procéder au démontage du bien qu'après accord du Commissaire - Priseur Judiciaire et suivant les termes et conditions définis dans cet accord. Un dépôt en rapport avec les dommages pouvant être occasionnés au bâtiment et à ses installations sera effectué par l'acheteur. Si de tels dommages apparaissent, le dépôt sera applicable au paiement en compensation des réparations des dommages. Si le dépôt s'avérait insuffisant pour couvrir les dommages occasionnés par l'acheteur sur le bien immobilier, ce dernier devrait prendre à sa charge l'intégralité des frais de remise en état dudit bien. En l'absence de dommage, le dépôt sera rendu à l'acheteur.

RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS MATERIELS

Article 9

Les machines et éléments de production sont vendus en l'état à charge pour l'acheteur de remettre ces derniers aux normes avant toute réutilisation.

DISPOSITIONS SPECIFIQUES A L'ENLEVEMENT DES EQUIPEMENT

Article 10

Les acquéreurs devront justifier avant toute opération d'une police d'assurance spécifique couvrant tous risques susceptibles d'intervenir pendant les opérations de démontage et d'enlèvement, tant pour eux-mêmes que pour les sous-traitants, pour les machines et pour les immeubles. L'acquéreur devra s'assurer que ses sous-traitants sont en règle et à jour des cotisations d'assurance nécessaires, qualifications.

Article 11

Les engins de manutention seront amenés par les acquéreurs sur le site à leurs frais et charges. Les acquéreurs devront s'assurer et pouvoir justifier que les conducteurs d'engin disposent des permis et assurances nécessaires et en cours de validité.

Article 12

Il est rappelé aux acquéreurs qu'ils ont l'obligation d'assurer les lots acquis dès l'adjudication définitive prononcée.

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 13

Les présentes conditions de vente sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur. Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

* * *



Ce dépliant photos ne présente qu'un échantillon des matériels proposés à la vente.

**POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ TÉLÉCHARGER
LE CATALOGUE SUR NOTRE SITE
www.lutece-industrie.com**

This photo flyer only contains a survey of the objects to be auctioned.

**FOR MORE DETAILED INFORMATION, PLEASE DOWNLOAD
THE CATALOGUE ON OUR WEBSITE
www.lutece-industrie.com**

VISITES

SAS SFG

57 rue Saint-Hubert
57620 GOETZENBRUCK

**Vendredi 6 Septembre 2024
de 11h00 à 12h00
et de 14h00 à 14h30**



VIEWING

SAS SFG

57 rue Saint-Hubert
57620 GOETZENBRUCK

**Friday, September 6th 2024
from 11h00 a.m. to 12h00 p.m.
and from 2h00 p.m. to 2h30 p.m.**

CONDITIONS DE VENTE : Les conditions générales de vente sont précisées au catalogue, notamment en ce qui concerne les restrictions sur la vente des matériels non conformes aux dispositions techniques ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Les lots concernés sont repérés par un astérisque dans le catalogue de vente. Le paiement des lots s'effectue au comptant majoré du montant des frais 14,28% TTC.

Paiement/ Bank details			
Maître Olivier MARQUIS			
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30087	33651	00021622601	39
IBAN	FR76 3008 7336 5100 0216 2260 139		
BIC	CMCIFRPP		



LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles
60, rue de Castagnary
75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63
info@lutece-industrie.com